

● (5.20 p.m.)

Monsieur l'Orateur, dans les régimes capitalistes, nous devons enrayer les abus et ne pas empêcher les jeunes d'aller à l'université, de s'instruire, d'aller dans des écoles secondaires et post-secondaires, parce que les moyens financiers n'ont pas été créés. Cela est très honteux, et nous l'endurons.

Nous l'endurons au nom de la liberté, mais de quelle liberté s'agit-il? Je reconnais que la liberté individuelle est nécessaire et que la sécurité ne suffit pas. Je sais qu'il est facile d'obtenir la sécurité. Rien n'est plus facile au monde, quand c'est au détriment de la liberté. Nous, les députés, n'avons qu'à aller devant le magasin *Freiman*, sur la rue Rideau, et casser une grande vitrine. En moins de dix minutes, nous aurons la sécurité totale, mais derrière les barreaux! Nous aurons droit à trois repas par jour, à des vêtements et à une chambre à coucher. Ce ne sera peut-être pas comme à la maison, mais, en tout cas, ce sera assuré. Si nous avons besoin de soins médicaux, on nous les donnera gratuitement. Si nous avons un mal de dents, nous irons chez le dentiste gratuitement. Il s'agit là de sécurité, monsieur l'Orateur, mais notre liberté sera derrière les barreaux.

C'est pour cette raison que nous désirons l'établissement d'un régime de sécurité et de liberté, mais de liberté véritable. Il ne faut pas dire aux étudiants: Vous pouvez vous endetter pour aller étudier. L'an prochain, si vous ne pouvez plus payer, attendez une autre année. On joue avec les étudiants comme on joue avec les petits animaux domestiques et, ensuite, on s'imagine résoudre leurs problèmes.

Monsieur l'Orateur, il est temps d'ouvrir les yeux. Un économiste américain, Robert Théobald, il y a environ un an, proposait que l'on accorde un salaire aux étudiants, parce que, disait-il, ils travaillent autant que n'importe quel travailleur dans n'importe quel domaine de l'activité économique.

Qu'est ce que nous suggérons, nous, du Ralliement créditiste? Nous ne suggérons pas d'aller chercher la lune et de l'apporter sur la terre. Nous ne suggérons pas non plus d'envoyer les étudiants avec les cosmonautes, vendredi, sur la lune. Mais nous disons que le secteur public de notre économie nationale devrait être financé par des prêts sans intérêt provenant directement de la Banque du Canada.

Il faut encore de la monnaie scripturale, selon la production nouvelle—et l'éducation est de la production—quand on bâtit un pays ou qu'on veut le développer. Nous disons au gouvernement fédéral d'ordonner à la Banque du Canada de fournir aux provinces l'argent nécessaire à l'administration de leur système d'éducation. Voilà ce que nous suggérons.

Nous pouvons le faire pour plusieurs choses, mais rien n'empêche le gouvernement ou le Parlement d'ordonner à M. Rasminsky, le gouverneur de la Banque du Canada, d'accorder les crédits nécessaires aux provinces pour leur permettre de s'occuper de leur système d'éducation.

Il n'appartient pas au gouvernement fédéral de dire à la province de Québec, à la province d'Alberta, à la province de Colombie-Britannique ou de Terre-Neuve de quelle façon il entend manipuler les étudiants. Cela incombe aux provinces, car l'éducation est de leur ressort.

La fonction du gouvernement central est de fournir les crédits, par l'entremise de la Banque du Canada, afin de permettre aux provinces d'administrer le système d'éducation en construisant, par exemple, des universités, des écoles post-secondaires, des écoles secondaires ou techniques, lorsque le besoin s'en fait sentir. Son rôle consiste également à aider nos étudiants doués à poursuivre leurs études.

On dit aujourd'hui que les étudiants sont aux prises avec le problème financier. On ne dit pas qu'ils sont aux prises avec les professeurs. Non! On ne dit pas qu'ils sont aux prises avec l'université. Non! On ne dit pas non plus qu'ils sont aux prises avec des problèmes de livres. Non! On dit qu'ils n'ont pas l'argent nécessaire pour poursuivre leurs études. Alors, adoptons des lois leur permettant de s'endetter. Voilà notre système actuel! Mais il ne durera pas toujours!

Un vieux dicton dit: On peut mentir à une partie du peuple tout le temps; on peut mentir à tout le peuple pendant un certain temps; mais on ne peut se jouer de tout le peuple tout le temps. Cela n'est pas vrai, car c'est exactement la situation que nous connaissons présentement!

Monsieur l'Orateur, encore une fois, sans doute, on taxera les créditistes de ridicule, mais cela ne changera absolument rien à la situation et n'aidera aucunement la gent étudiante.

On se plaint actuellement que les choses vont mal à Montréal et qu'il faut s'en prendre aux étudiants! Moi, j'en ai rencontré des étudiants, au cours de la semaine dernière, dans l'Ouest du Canada. J'en ai rencontré à l'Université d'Alberta, au Collège Saint-Paul de Winnipeg, à l'Université du Manitoba. J'ai vu, au Collège Saint-Paul, au delà de 600 étudiants de 18 à 22 ans, qui écoutaient religieusement ce que nous avions à leur dire. Leur problème n'en est pas un de langue française ou anglaise, mais d'éducation, de finance!

Pourtant, le gouvernement ne trouve pas d'autre moyen que de proposer une loi susceptible de permettre aux étudiants de s'en-